

PV CA

Association des Habitants de LLN

14/05/2025 – 15h30

Présent.e.s:	Soraya, Philippe L, Philippe M. Invitées : Matilde, Anaïs
Ordre du jour	• Situation du local AH– Travaux imminents et relogement temporaire • Bibliothèque Publique – Mobilisation citoyenne • Assurances • AG – préparatifs • Renfort d'équipe et réorganisation

Situation du local AH – Travaux imminents et relogement temporaire

L'AH a été convoquée à la commune le **12 mai**. Le rendez-vous s'est déroulé en présence des deux Philippe.

Points discutés lors de l'entretien :

- **Électricité** : non prise en charge par l'Association.
- **Gaz** : les bonbonnes ont été retirées.
- **Tuyaux de gaz** : doivent être coupés par la commune.
- **Isolation** : pourrait être prise en charge par l'Association, sous réserve :
 - de la pérennité de l'occupation des lieux,
 - de la capacité financière à assumer les travaux,
 - de la prise en compte d'éventuels travaux futurs liés aux locaux où était l'ASBL Corps et Logis.

L'équipe a réaffirmé sa volonté de rester dans les locaux actuels, pour des raisons de visibilité, d'ancrage dans le quartier et de continuité des activités. Un déménagement temporaire poserait également des problèmes techniques pour le four à pain, qui accède fréquemment à nos locaux.

Cependant, malgré notre demande de maintien, le Bourgmestre demande que l'Association quitte les lieux dès que possible, pour une période estimée à quelques semaines, le temps que des travaux puissent être engagés. Un avis d'expulsion officiel est attendu sous peu.

[DÉCISION] : dès la semaine prochaine Matilde et Anaïs déménagent provisoirement au Hive 5 dans le bureau de Phillipe L.

ACTION. Information de l'expulsion future, à transmettre immédiatement aux groupes concernés :

- GAC : Anaïs

- Trèfle : Matilde
 - Four à pain : Anaïs
- + Société de nettoyage : à prévenir – Anaïs s'en charge.

Bibliothèque Publique – Mobilisation citoyenne

L'UCL a annoncé la reprise des locaux occupés depuis de très nombreuses années par la bibliothèque et ludothèque publiques situées au 9A, place Galilée à Louvain-la-Neuve : d'abord le premier étage d'ici début 2026 puis potentiellement tous les lieux d'ici 2 à 3 ans.

Cette exigence menace l'accès à des services culturels essentiels au cœur de Louvain-la-Neuve, compromettant ainsi le droit fondamental d'accès à la culture et à l'information pour toute la population : enfants, adultes, personnes âgées, étudiant.e.s, employé.e.s de l'UCLouvain, écoles, etc.

Ottignies-Louvain-la-Neuve est une ville à double entité et l'UCLouvain a toujours voulu faire de son campus une « vraie ville ». L'UCLouvain et la commune d'OLLN ont dès lors une responsabilité conjointe envers la communauté locale et doivent maintenir à Louvain-la-Neuve ces services culturels publics essentiels.

- En réaction, l'Ah a lancé une pétition qui a déjà recueilli environ 700 signatures en quelques heures.
« Nous, signataires de cette pétition, demandons :
 1. Le maintien de **tous les services** actuellement proposés par la Bibliothèque et la Ludothèque publiques de Louvain-la-Neuve : ludothèque, bibliothèque jeunesse, bibliothèque adulte, presse et ateliers/activités.
 2. La garantie d'un **lieu central à Louvain-la-Neuve**, qu'il s'agisse des locaux actuels ou d'un nouvel espace, offrant des conditions équivalentes en matière de surface, accessibilité et visibilité.
 3. Un **engagement formel** de l'UCLouvain et du Collège communal pour une solution pérenne qui préserve l'accessibilité et l'intégralité de ces services.
 4. Une **réelle consultation** des usagers, usagers et du personnel sur l'avenir réservé à la bibliothèque et la ludothèque de Louvain-la-Neuve

Comme le rappelait Mme Autenne, administratrice générale de l'UCLouvain : "L'implantation de l'UCLouvain va plus loin et profite à la Ville et à ses habitants pour un accès au plus grand nombre à la culture..." (AH Info n°173 - Automne 2022)

C'est dans ce même esprit que nous réaffirmons l'importance du maintien d'une bibliothèque et d'une ludothèque publiques à Louvain-la-Neuve. Elles jouent un rôle social vital pour notre communauté et leur disparition représenterait une perte inacceptable pour l'accès à la culture de proximité.

- Pétition à partager dans la prochaine Newsletter.

Assurances

- Renon au contrat incendie acté par Ethias. Demande de remboursement en cours.

AG – préparatifs

Convocation envoyée à tous les membres le 30 avril. 70 % des mails ont été ouverts.

- État de la préparation :
 - Rapport d'activité : **en retard**.
 - 438 membres à jour de cotisation.
- Préparation du PowerPoint :
 - Anaïs propose un canevas ; le CA complète.
- Accueil AG :
 - Liste des membres, vérification par Anaïs et Matilde.
- Apéro AG :
 - Prévu pour 100 personnes : jus, bulles, cacahuètes.
 - Bols de l'AH et verres réutilisables depuis le local tentes.
 - Cadeau de remerciement à Luc : préparé par Soraya et Philippe.

Renfort d'équipe et réorganisation

Nathalie est toujours en arrêt maladie et ne reviendra pas. Son contrat à durée déterminée se termine le 01/06/25.

Anaïs propose d'effectuer un processus de recrutement en prenant le temps nécessaire, afin de trouver une personne qui conviendra pleinement à la fonction et restera longtemps, car le turn-over des derniers mois fragilise l'AH. Anaïs propose de prendre en main le recrutement et de faire intervenir le CA et Matilde à des moments clés.

- **[DÉCISION] :**
 - **Engager une nouvelle personne dès septembre (offre à publier fin mai/début juin).**
 - **En attendant : Matilde et Anaïs reprennent temporairement certaines tâches d'éducation permanente et augmentent officiellement leur temps de travail pour 3 mois (juin à aout) : Matilde + 0,3 ETP (=+1,5j/semaine) et Anaïs + 0,2 ETP (=+1/semaine).**